

Avis n°19-78068

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/19-78068/officiel>

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **13**

Annonce No **19-78068**

Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CPRP SNCF.

Correspondant : M. Pons Matthieu, responsable Achats, 17 avenue Général Leclerc 13347 Marseille Cedex 20, tél. : 04-95-04-63-58, télécopieur : 04-95-04-06-59, courriel : [matthieu.pons@cprpsncf.fr](mailto:matthieu.pons@cprpsncf.fr).

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp> .

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : organisme de sécurité sociale.

**Objet du marché : les prestations, objet du présent marché, concernent la réalisation de travaux d'étanchéité du siège de la CPRPSNcf. à Marseille.**

*Type de marché de travaux* : exécution.

*CPV - Objet principal* : 45261420.

*Lieu d'exécution* : dans les locaux de la CPRPSNcf. à Marseille, 13347 Marseille Cedex 20.

*Code NUTS* : -FRL04.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 24 mois.

*Caractéristiques principales* :

les prestations, objet du présent marché, concernent la réalisation de travaux d'étanchéité du siège de la CPRPSNcf. à Marseille.

Les travaux consistent à :

- dans le cadre d'une opération : remplacer l'étanchéité sur dalle BA de l'aile Ouest par un complexe isolation/ étanchéité/ protection ;

- dans le cadre de demandes ponctuelles : la dépose et éventuellement la réfection d'ouvrages d'étanchéité dans l'ensemble du bâtiment

*Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)* :

en application des articles R2162-1 à R2162-6 et L2125-I-1° du Code de la Commande Publique, le marché est un marché à bons de commande conclu avec les montants minimum et maximum suivants :  
Pour la période ferme de 2 ans :

Minimum : opération de couverture de l'aile Ouest - turenne (opération forfaitaire 1),  
maximum : 250 000 euro(s) Ht

En cas de reconduction :

Maximum : 100 000 euro(s) (H.T.).

*Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles* : le marché est conclu pour une durée ferme de 2 ans à partir de sa date de démarrage.

La date de démarrage de la prestation est fixée au 05/08/2019.

Il est reconductible 1 fois pour une nouvelle période de 2 ans. Ladite reconduction est tacite. La reconduction arrivera au terme de la période ferme ou à l'atteinte du montant maximum si celui-ci intervient avant. Si la CPRPSNcf. ne souhaite pas reconduire le marché, elle notifie sa décision au titulaire par tout moyen donnant date certaine au plus tard 3 mois avant la fin de la période ferme.

En application de l'article R2112-4 du Code de la Commande Publique, le titulaire du marché ne peut pas refuser la reconduction dudit marché.

*Refus des variantes.*

Prestations divisées en lots : non.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* :  
financement sur les ressources propres de la Cprpsncf.

Paiement unique à la réception de chaque bon de commande.

délai de paiement de 30 jours.

avance conformément à aux articles R2191-3 à R2191-19 du Code de la commande publique.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : un groupement peut être conjoint, solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements.

La forme du groupement est libre au stade du dépôt de la candidature.

*L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières* : non.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Conditions de participation* :

*Critères de sélection des candidatures* : en application de l'article R. 2144-7 du Code de la Commande Publique, les candidats qui n'auront pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés dûment complétés, datés et signés, dans le délai imparti, seront éliminés.

conformément aux dispositions de l'article R 21444-1 du code de la commande publique, avant l'examen des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, il peut décider de demander aux candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai approprié, identique pour tous.

Après analyse des dossiers de candidature, éventuellement complétés, ne seront pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles L.2141-1 à L.2141-3 du Code de la Commande Publique;
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées aux articles R2142-1 et s. Du

code de la commande publique et à l'arrêté du 29 mars 2016 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics. La liste des documents est fixée dans le présent règlement de la consultation ;

- les candidatures ne présentant pas la capacité technique et professionnelle minimum spécifié au règlement de la consultation.

*Situation juridique - références requises* : une lettre de candidature (imprimé Dc1 dans sa dernière version ou équivalent), mentionnant la composition du groupement le cas échéant et comportant la déclaration sur l'honneur prévue par l'article R.2143-3 du Code de la Commande Publique);

La déclaration du candidat (imprimé Dc2 dans sa dernière version ou équivalent) comportant les renseignements concernant la situation juridique du candidat et sa capacité économique et financière (chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles) ;

Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise ;

Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait pas l'objet d'une condamnation pénale constitutive d'une interdiction de soumissionner en application des articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la Commande Publique;.

*Capacité économique et financière - références requises* : la capacité économique et financière (chiffres d'affaires global et dans le domaine objet du marché sur les trois derniers exercices disponibles)

les attestations d'assurance de responsabilité civile professionnelle

*Référence professionnelle et capacité technique - références requises* : la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat;

la déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature ;

Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années similaires à ceux effectués à la CPR , indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

la copie du certificat d'assurance qualité en vigueur mentionné au règlement de la consultation. La preuve de la capacité technique du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

*Marché réservé* : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- valeur technique de l'offre (60 points);

- prix des prestations (40 points).

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 14 juin 2019, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* :  
2019.MA.6.017.

*Renseignements complémentaires* : une visite du site d'exécution des travaux est obligatoire pour présenter une offre. À cet effet, les candidats participeront à l'une des deux visites organisées :

- soit le 27/05/2019 à 09h30 ;

- soit le 28/05/2019 à 09h30 ;

À l'issue de la visite, un certificat de visite daté et signé leur sera remis qui devra impérativement être joint à leur offre.

pour toutes questions liées à la visite, les candidats peuvent contacter :

Gabrielle MARATRAT (service achats) : [gabrielle.maratrat@cprpsncf.fr](mailto:gabrielle.maratrat@cprpsncf.fr) au 04.95.04.61.91

sophie NEGRE (service achats) : [sophie.negre@cprpsncf.fr](mailto:sophie.negre@cprpsncf.fr) au 04.95.04.04.70

les visites auront lieu au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition, les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 03/06/2019 à 16 heures leur demande écrite éventuelle via la plateforme de dématérialisation (<https://www.achatpublic.com>).

Les candidats devront s'assurer de la bonne réception de leurs questions dans les délais. Il ne sera procédé à aucune réponse aux questions arrivées hors délai.

une réponse commune sera mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation (

<https://www.achatpublic.com>), s'il s'agit de compléments nécessaires à l'établissement de l'offre, et ce au plus tard, pour les dernières réponses, le 07/06/2019.

La CPRPSNcf. se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation.

Celles-Ci seront envoyées au plus tard le 07/06/2019. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est rappelé aux candidats que pour être destinataires des réponses ou de modifications du DCE ils doivent impérativement s'être identifié avec une adresse courriel valide lors du retrait du Dce.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les

Dispositions précédentes seront aménagées en fonction de cette nouvelle date.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 17 mai 2019.

*Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus* :

*Correspondant* : M. Pons\_ Matthieu, cprpsncf, 17 avenue Général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, adresse internet :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_NEP5fWhK-I](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_NEP5fWhK-I) .

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus* :

*Correspondant* :



# BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

M. Pons\_ Matthieu, cprpsncf, 17 avenue du Général Leclerc, 13347 Marseille Cedex 20, adresse internet : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_NEP5fWhK-I](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_NEP5fWhK-I) .

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal de Grande Instance 6 rue Joseph Autran 13006 Marseille, tél. : 04-91-15-50-50, télécopieur : 04-91-54-42-90.

*Organe chargé des procédures de médiation* : Greffe du Tribunal de Grande Instance 6 rue Joseph 13006 Marseille.